

Madame, monsieur,

Depuis le 2 juin 2020, date de la 2^{ème} étape du déconfinement, le retour progressif des différentes activités ainsi que les organisations ont évolué au sein du pôle maternité/gynécologie:

Les règles sanitaires (gestes « barrière ») en vigueur s'appliquent :

Port du masque obligatoire et désinfection des mains au sein de la maternité/gynécologie (dans les parties communes et en chambre, en présence d'un professionnel) avec respect de la distanciation physique.

En consultation de gynécologie et d'obstétrique:

- ✚ Afin de permettre le respect des règles sanitaires et la sécurité de tous, les accompagnants ne sont toujours pas autorisés en consultation.
Cependant, une exception est faite pour le conjoint, lors des RDV en échographie uniquement ;
 - ✚ Reprise progressive des consultations de gynécologie ;
 - ✚ Reprise complète des visites post-natales en présentiel ;
 - ✚ L'activité de suivi de grossesse reste inchangée : consultations et échographies par un gynécologue-obstétricien et/ou une sage-femme disponibles tout au long de la grossesse ;
 - ✚ Consultations personnalisées de diététique pour le suivi des diabètes de grossesse;
 - ✚ Reprise progressive des consultations d'acupuncture.
- Attention**, désormais, les consultations se situent au niveau du bâtiment du planning familial, à l'entrée de l'hôpital. Pour la prise de RDV, vous pouvez téléphoner au 05.55.92.60.92 ;
- ✚ Reprise progressive des consultations individuelles de lactation pré et post-natales ;
 - ✚ Reprise des consultations pour l'entretien prénatal précoce/projet de naissance en séance individuelle avec visite de la maternité, si souhaité.

Pour prendre RDV, vous pouvez joindre le secrétariat de gynécologie-obstétrique :

- Par téléphone au 05.55.92.60.60
- Sur le site internet de l'hôpital, en remplissant le formulaire de demande de RDV

Lors de l'hospitalisation en maternité:

Depuis le 02/06/2020, le conjoint est autorisé sans restriction au sein de la maternité: salle d'accouchement, visites, nuitées (cf formulaire). Les gestes « barrière » doivent s'appliquer pour la mère et le conjoint : désinfection des mains et port du masque obligatoire dans les parties communes et en chambre dès la présence d'un professionnel.

Les autres visites sont pour le moment toujours interdites : elles pourront évoluer selon les conditions sanitaires nationales et/ou régionales après la fin de l'état d'urgence : le 10 juillet 2020 ;

L'activité de nursery est reprise mais limitée à 2 couples mère-enfant en même temps ;

Le petit-déjeuner reste pour le moment servi uniquement en chambre.

Lors de l'hospitalisation en gynécologie :

Une seule et même personne est autorisée en visite tout le long du séjour.

L'infirmière de gynécologie vous demandera l'identité de la personne choisie le jour de votre entrée dans le service de gynécologie.

- **Les horaires de visite sont : de 14h à 19h, 7jours/7**

Le planning familial :

Reprise complète des activités du planning familial.

Respect des gestes barrière : Port du masque obligatoire, une seule personne en consultation.

L'équipe de la Maternité des Trois Provinces vous remercie de votre compréhension.